



## EN BREF :

- Carotte : taches foliaires : stratégie pour l'automne.  
mouche de la carotte : la ponte est en cours.
- Céleri : insectes : populations faibles.  
maladies foliaires : risque élevé.  
carences minérales : risque faible.
- Laitue : pucerons et punaises : à surveiller.  
fausse-arpenreuse : populations faibles sur l'Île-d'Orléans.  
altises : quelques dommages sur l'Île-d'Orléans.  
mildiou : risque très élevé (Montérégie-Ouest).  
brûlure de la pointe : risque faible.
- Oignon : maturation retardée dans les oignons espagnols.  
thrips : risque faible.  
maladies foliaires : situation stable.
- Oignon vert : mouche de l'oignon : encore active.  
maladies foliaires : risque élevé.
- Poireau : teigne : activité à la baisse.  
thrips et tétranyques : risque faible.  
maladies foliaires : à surveiller.

## CAROTTE

### Taches foliaires

Les taches cercosporéenne et alternarienne ont tendance à augmenter dans toutes les régions. Continuez les traitements fongicides en gardant un intervalle de 7 jours lors des périodes pluvieuses ou quand les conditions sont peu favorables à un assèchement rapide des rosées (voir l'avertissement [No 09](http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a09tn04.pdf) (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a09tn04.pdf>) du 15 juillet 2004). Notez cependant que les nuits fraîches (températures inférieures à 15 °C) sont peu propices à ces maladies. En général, plus l'automne avance moins on a besoin de traiter. On recommande également de cesser les traitements 2 à 3 semaines avant la récolte lorsque le feuillage est abondant et en bon état.

### Mouche de la carotte

La ponte se poursuit. **Continuez les traitements dans les champs à risque.** Afin d'éviter de traiter inutilement, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement [No 13](http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a13tn04.pdf) (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a13tn04.pdf>) du 12 août 2004.

# CÉLERI

## Insectes

En général, on dépiste peu de punaises et de pucerons dans les champs de céleri en Montérégie-Ouest. Quelques dommages occasionnés par des vers gris présents dans le feuillage sont encore rapportés (voir l'avertissement **No 13** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a13tn04.pdf>) du 12 août 2004). Comme à l'habitude, continuez de bien surveiller vos champs.

## Maladies foliaires

La septoriose continue sa progression en Montérégie-Ouest. Elle serait présente sur la plupart des fermes. **Maintenez un programme de pulvérisation rigoureux sur tous les champs afin d'éviter sa progression.** Évitez de circuler dans les champs lorsque le feuillage est humide. Terminez toujours les opérations culturales (pulvérisations, désherbage, etc.) dans les champs les plus affectés. Consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 10** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a10tn04.pdf>) du 23 juillet 2004.

## Carences minérales

Les dernières pluies ont permis de réhumidifier le sol et les températures près des normales de saison sont peu favorables aux carences. Avec le temps plus frais de l'automne, le risque de carences est de moins en moins présent. **N'intervenez (calcium et bore) que si l'on prévoit des températures de 5 à 6 degrés au-dessus des normales de saison ou lorsque surviennent des variations importantes dans l'humidité du sol provoquant des poussées de croissance.** Au besoin, consultez les avertissements **No 04** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a04tn04.pdf>) du 10 juin 2004 et **No 05** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a05tn04.pdf>) du 17 juin 2004.

# LAITUE

## Pucerons et punaises

En **Montérégie**, les populations de pucerons demeurent élevées alors que celles des punaises sont faibles. Dans la région de **Québec**, les populations de ces deux insectes varient de faibles à élevées selon les secteurs. **Continuez de suivre vos champs de près.** Les stratégies d'intervention contre les punaises et les pucerons sont présentées respectivement dans les avertissements **No 02** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a02tn04.pdf>) du 20 mai 2004 et **No 06** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a06tn04.pdf>) du 25 juin 2004.

## Fausse-arpenteuse du chou

Les populations de chenilles de la fausse-arpenteuse du chou signalées à l'Île-d'Orléans la semaine dernière n'ont pas augmenté de sorte qu'aucune intervention n'a été requise; **demeurez vigilant.** Au besoin, consultez l'avertissement **No 15** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a15tn04.pdf>) du 26 août 2004.



## Altises à tête rouge

Quelques dommages localisés dans les champs de laitue romaine sont encore rapportés à l'Île-d'Orléans. Au besoin, consultez l'avertissement **No 15** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a15tn04.pdf>) du 26 août 2004.

## Mildiou

**Maintenez une régie de pulvérisation rigoureuse dans tous vos champs (Montérégie-Ouest). Compte tenu de la quantité élevée de spores de mildiou dans la région, le risque de développement de cette maladie demeurera élevé jusqu'en fin de saison.** N'oubliez pas de faire une rotation dans les fongicides que vous utilisez de manière à prévenir le développement de la résistance et à éviter l'accumulation de résidus dans la récolte. **Enfouissez les débris de culture tout de suite après la récolte puisque c'est une source importante de spores du champignon.** Consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 04** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a04tn04.pdf>) du 10 juin 2004.

## Brûlure de la pointe (carence en calcium)

Les dernières pluies ont permis de réhumidifier le sol et les températures près des normales de saison sont peu favorables aux carences. Avec le temps plus frais de l'automne, le risque de carences est de moins en moins présent. **N'intervenez que si l'on prévoit des températures de 5 à 6 degrés au-dessus des normales de saison ou lorsque surviennent des variations importantes dans l'humidité du sol provoquant des poussées de croissance.** Au besoin, consultez l'avertissement **No 04** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a04tn04.pdf>) du 10 juin 2004.

# OIGNON

## Maturation retardée

Cette année, plusieurs champs d'oignon espagnol tardent à mûrir et à coucher au sol. Cette situation inquiète puisque compte tenu des risques de gel, il ne devrait plus y avoir d'oignon au champ au-delà du 20 au 25 septembre. Plusieurs producteurs se demandent aussi quoi faire quand le feuillage des oignons couchés tarde à sécher. Voici quelques points de repère pour vous guider :

- Il y a de forte chance que les oignons qui ne sont pas encore couchés d'ici le milieu de la semaine prochaine ne mûrissent jamais. S'il n'y a pas de nouvelles pousses (feuilles vert pâle) et que les collets commencent à ramollir, c'est un signe que les oignons devraient coucher bientôt. Dans le cas contraire, il est à peu près certain que les oignons vont garder leurs gros collets.
- Lorsque les oignons sont couchés, le stade idéal pour l'arrachage est atteint lorsque le feuillage a commencé à sécher et qu'il ne reste que 3 ou 4 feuilles vertes par plant. Compte tenu que le séchage en andain au champ nécessite 7 à 14 jours, il faudra donc bientôt arracher les oignons même si le séchage n'est que partiellement amorcé. Un arrachage hâtif réduit la durée de conservation des oignons.
- Pour les oignons aux collets rigides, il n'existe aucune méthode permettant de les faire mûrir plus rapidement. Le roulage du champ pour coucher le feuillage, ou le coupage des feuilles ou des racines n'ont aucun effet sur le mûrissement et sont même nuisibles puisqu'ils causent des blessures favorisant l'entrée des maladies au collet des oignons. Lorsque les oignons immatures ne possèdent pas de collets trop gros et que leur centre n'est pas vert, il est parfois possible de les récupérer pour une vente hâtive à condition de les sécher rapidement.



## Thrips

On observe encore quelques thrips dans certains champs mais à moins que les températures ne redeviennent chaudes et sèches, il ne devrait plus être nécessaire d'intervenir. Ne surveillez que les champs qui sont encore debouts. À partir du moment où le feuillage commence à sécher, il n'est plus justifié d'intervenir.

## Maladies foliaires

En général, on observe une légère progression des maladies (brûlure de la feuille, mildiou et autres). Continuez de bien protéger vos champs qui ne sont pas encore couchés. Si le feuillage des oignons est en bon état, on recommande de cesser les traitements fongicides 10 jours avant l'andainage. **Prenez note que le délai avant récolte prescrit pour l'oignon inclut la période de séchage au champ.**

# OIGNON VERT

## Mouche de l'oignon

On capture encore quelques mouches à Sainte-Clotilde dans les parcelles d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Si votre stratégie de lutte habituelle inclut des traitements foliaires contre les adultes, des interventions sont donc encore justifiées. Au besoin, consultez l'avertissement **No 02** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/a02tn04.pdf>) du 20 mai 2004.

## Maladies foliaires

Certains champs d'oignon vert (échalote) ont été affectés par le mildiou en Montérégie-Ouest. Compte tenu que les oignons en général ont été affectés par plusieurs maladies cette année (botrytis, mildiou, tache pourpre, moisissure noire) et que les conditions automnales sont habituellement très favorables à leur développement, il serait sage que vous mainteniez une régie de pulvérisation préventive rigoureuse dans tous vos champs jusqu'en fin de saison.

# POIREAU

## Teigne du poireau

Le nombre de papillons capturés a encore diminué cette semaine. La ponte devrait bientôt s'arrêter pour le reste de la saison. Normalement, les adultes de teignes issus des larves s'étant développées en août demeurent immatures sexuellement jusqu'au printemps suivant. Ainsi, les papillons mâles émergent en septembre ne devraient pas être attirés par les pièges à phéromones. Le piégeage se poursuivra néanmoins sur quelques sites de manière à vérifier si une partie de la population de teigne ne serait pas en mesure de pondre à nouveau en septembre et donc de causer des dommages en fin de saison. **N'intervenez que si vous observez des dommages significatifs.** La stratégie d'intervention recommandée contre la teigne est présentée dans le bulletin d'information **No 03** (<http://www.agr.gouv.qc.ca/dgpar/rap/pdf04/b03tn04.pdf>) du 21 juillet 2004.



## Thrips et tétranyques

Dans la plupart des régions, on observe encore quelques thrips dans certains champs tandis qu'à l'Île-d'Orléans, les tétranyques sont encore présents. Surveillez l'évolution des populations. Cependant, à moins qu'une période chaude et sèche ne survienne prochainement, ces deux ravageurs ne devraient plus représenter une menace d'ici la fin de la saison.

## Maladies foliaires

La tache pourpre (régions de Québec et de la Montérégie) et la rouille (régions de la Montérégie-Ouest et du Centre-du-Québec) sont présentes dans quelques champs. Les conditions automnales devraient favoriser l'apparition de ces maladies dans de nouveaux champs. Débutez les traitements fongicides lorsque vous observez les premières taches.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES  
MARIO LEBLANC, agronome  
Avertisseur - terre noire  
Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ  
118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0  
Téléphone : (450) 454-2210, poste 229 - Télécopieur : (450) 454-7959  
Courriel : [Mario.LebLANC@agr.gouv.qc.ca](mailto:Mario.LebLANC@agr.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Rémy Fortin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 16 – carotte, céleri, laitue... – 2 septembre 2004*



**CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,  
OIGNON, POIREAU**

Avertissement No 16 – 2004, page 5